

Appel à manifestation d'intérêt

Mai-juin 2024 - Groupe de discussion avec des groupes d'enfants de 6 à 18 ans

Contexte

Entre le 17 octobre 2023 et le 15 mars 2024, les structures et villes partenaires de l'UNICEF France se sont engagées à faire renseigner à plus de 25 000 enfants le questionnaire de la Consultation nationale des 6 – 18 ans. En répondant à une centaine de questions, les enfants et adolescents s'expriment sur l'application de leurs droits dans leur quotidien, à l'école, dans leur ville. La thématique de cette 6^e édition est la pauvreté et l'exclusion sociale.

Afin d'aller plus loin dans l'interprétation des données récoltées au niveau national et local, et permettre aux enfants de donner leur avis sur les décisions qui pourraient être prises pour renforcer l'effectivité de leurs droits, l'UNICEF France propose à 4 Villes amies des enfants d'expérimenter **une deuxième phase de consultation par le biais de groupe de discussion (focus group)**.

Ces deux modalités de collaboration avec des enfants et adolescents, la consultation et les groupes de discussion, doivent permettre de mettre en œuvre une approche fondée sur les droits des enfants, qui considère leur participation comme un principe fondamental. Ce principe est affirmé par la **Convention internationale des droits de l'enfant, qui considère la prise en compte de l'opinion de l'enfant comme l'un de ses 4 principes directeurs et l'énonce également dans un article à part entière (article 12)**. Il fait partie du processus qui donne la possibilité aux enfants, en tant que détenteurs de droits, de défendre ces derniers, en créant un environnement qui leur permet d'énoncer leurs inquiétudes, leurs idées et leurs recommandations et d'être entendus par les décideurs et les responsables. Ils renforcent la dignité, la justice, l'équité et l'égalité, en permettant aux enfants de s'exprimer et de participer à la société en tant que citoyens.

Objectifs

Pour les enfants et adolescents

- ▶ Renforcer leur implication dans le projet et la recherche en les consultant sur les résultats chiffrés issus de la Consultation nationale 2024.
- ▶ Donner leurs avis sur les actions à engager par les pouvoirs publics pour renforcer l'application de leurs droits dans la ville. Une tribune leur est proposée lors de la Rencontre

Pour les villes participantes

- ▶ Bénéficier de l'expertise d'usage des enfants et des adolescents, mieux connaître leurs besoins et préoccupations et mettre en place des politiques publiques plus adaptées.

Pour l'UNICEF et la Consultation nationale

- ▶ Collecter des données qualitatives permettant d'aider à interpréter les données quantitatives et prioriser les enjeux traités dans le rapport final.
- ▶ Proposer des recommandations pour les villes et municipalités en adéquation avec la réalité et les propositions des enfants et des adolescents

nationale des Villes amies
des enfants 2024.

Recueillir les opinions et les paroles des enfants

Un groupe de discussion est une technique d'entretien collectif à visée qualitative, utilisée pour recueillir l'opinion et la parole des enfants et des adolescents. Les groupes de discussion permettront de formuler des interprétations des résultats quantitatifs de la Consultation nationale, en donnant la parole aux enfants et aux adolescents.

Les conclusions des groupes de discussion permettront ainsi aux villes et à l'UNICEF France de **déterminer les enjeux prioritaires** qui ressortent des données chiffrées et de **développer les stratégies à adopter et à décliner et porter au sein de la municipalité**. L'UNICEF France utilisera ces données qualitatives dans son rapport final de la Consultation nationale, publié en novembre 2024.

Bon à savoir : En expérimentant avec 4 Villes amies des enfants cette méthode, l'UNICEF France pourra proposer **un kit d'animation de cette technique d'interprétation** des résultats locaux de la Consultation nationale à l'ensemble des Villes amies **à partir de septembre 2024**.

Les enfants et les adolescents font part de leurs constats et recommandations

Les premières pistes échangées avec les enfants et les adolescents lors des entretiens collectifs permettront de constituer **une synthèse des constats et recommandations**.

Pour passer des constats aux actions concrètes, l'UNICEF France souhaite permettre aux 4 groupes d'enfants et de adolescents des 4 Villes de se rencontrer et d'élaborer ensemble des propositions de mesures clés, sur la base des synthèses des entretiens collectifs, que les municipalités peuvent mettre en place.

- Une première journée d'échange est prévue le **5 juin 2024, entre 10h et 16h** (lieu à confirmer).
- Une deuxième journée permettra de compléter et modifier ces propositions par le regard des agents et élus des Villes amies des enfants à l'occasion de la Rencontre nationale, le **19 juin 2024** à Lille.

Des propositions pour des politiques publiques locales permettant de lutter contre la pauvreté et l'exclusion des enfants et des adolescents seront ainsi formulées en conclusion de la Rencontre nationale 2024. Des nuances ou recommandations adaptées à la situation propre de certaines collectivités pourraient également être soulignées.

L'UNICEF France incite les collectivités à s'engager dans la mise en œuvre des recommandations exprimées par les enfants et les adolescents. En effet, le mécanisme de participation sera respecté et respectueux du droit à la participation dans la mesure où les parties prenantes bénéficient d'une audience et de l'influence. Il revient alors aux collectivités de veiller à ce que les opinions des enfants et des adolescents soient communiqués aux décideurs, afin qu'elles soient prises au sérieux et mises en œuvre.

Calendrier

- **GROUPES DE DISCUSSION** : les mercredis 15 et 22 mai, soit de 10h à 12h, soit de 15h à 17h (dans des locaux des municipalités).
- **RENCONTRE COLLECTIVE** : 5 juin de 10h à 16h (lieu à définir)
- **RENCONTRE NATIONALE VILLE AMIE DES ENFANTS** : 19 juin au Grand Palais de Lille

Modalités de mise en œuvre

EN AMONT DU 5 JUIN

- ☐ **Identifier** la/les structures et les groupes d'enfants et/ou d'adolescents participant aux entretiens
- ☐ S'assurer que chaque enfant est volontaire et a bien compris le projet
- ☐ Compléter le **formulaire d'inscription**
- ☐ **Sélection** finale par l'UNICEF France des 4 Villes participantes
- ☐ **Participer à une visioconférence** avec les encadrants des Villes participant au projet afin notamment d'évoquer les principes de protection des enfants, d'assurer leur bien-être et leur sécurité pendant ces ateliers
- ☐ **Confirmer** la date du **groupe de discussion** avec UNICEF France et assurer la présence des participants le jour J pendant les 2h à 2h30 d'échanges
- ☐ Obtenir les **formulaires de consentement des parents et des enfants** et les **droits à l'image**

LE 5 JUIN

- ☐ Assurer la présence d'un encadrant à proximité du lieu d'accueil
- ☐ Assurer l'accueil des participants et des conditions agréables (tables, chaises, collation...)

LE 19 JUIN

- ☐ Participer à une rencontre collective en présentiel le **5 juin** (lieu et horaires à confirmer)
- ☐ Assurer l'encadrement **d'au moins la moitié des participants au groupe de discussion** à la Rencontre Nationale, le 19 juin.

APRES LE 19 JUIN

- ☐ Les collectivités peuvent **continuer à travailler avec les enfants et les jeunes** sur la mise en œuvre des recommandations.

Conditions de participation

L'UNICEF France sélectionnera les 4 Villes amies des enfants participant à cette initiative en fonction des critères suivants :

- ☐ La collectivité territoriale **s'engage sur les différentes étapes du projet** mentionnées ci-dessus, notamment l'accompagnement et encadrement du groupe d'enfants et de adolescents à la Rencontre nationale des Villes amies des enfants le 19 juin (18 juin optionnel). Par conséquent, la proximité géographique avec la Ville de Lille sera déterminante (prioritairement dans les Hauts-de-France).
- ☐ La collectivité est en mesure de proposer la participation d'un groupe de 6 à 8 enfants répondant aux enjeux suivants :
 - ☐ Avoir pris part à la Consultation nationale (questionnaire)

- ☐ Être concerné par la thématique de la Consultation nationale (pauvreté et exclusion sociale). En conséquent, une attention particulière sera accordée à la participation d'enfants résidant ou fréquentant des structures en quartier prioritaire de la ville (QPV)
- ☐ Les participants doivent être des tranches d'âges suivantes : 6-9 ans, 10-13 ans, 14-16 ans ou 16 -18 ans
- ☐ Diversité du public / inclusion

Résultat attendu

- 👉 **Une synthèse** des principaux constats des enfants et adolescents issus des focus group
- 👉 **Des propositions de recommandations**, formulées par les enfants et les adolescents en clôture de la Rencontre nationale des Villes amies des enfants, visant à renforcer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au niveau local
- 👉 Un **engagement** de la part des Villes à tenir compte des recommandations des enfants et des adolescents et à leur faire un retour sur la manière dont leurs propositions pourront être mises en œuvre

Ces propositions seront intégrées au rapport de la Consultation nationale à paraître en novembre 2024 sous réserve de validation de l'UNICEF France

Nous invitons toutes les villes souhaitant s'engager dans le projet à manifester leur intérêt en remplissant le formulaire disponible [ICI](#).

La date limite de réponse est le 29/03/2024. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe ville amie des enfants à l'adresse : cvilleamiedesenfants@unicef.fr.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre engagement en faveur des droits de l'enfant.